



## Master Culture et Communication

Éducation artistique et culturelle

Domaine **Sciences humaines et sociales**

Mention **Culture et communication**

Parcours-type « Éducation Artistique et Culturelle : Rencontres, pratiques, connaissances. Publics, territoires et temps de la vie »

### L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Cnam

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est un institut public d'enseignement supérieur, intégré au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et à la production de ressources en EAC, sa gouvernance est assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de la Culture, le Cnam, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Guingamp. L'Inseac a pour objectif de structurer et développer la recherche dans le domaine de l'EAC et de traduire en matière de formation initiale et continue la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) et l'objectif « 100% EAC » porté par l'État. L'Inseac est implanté à Guingamp, au cœur d'un territoire fortement engagé dans l'EAC et accueilli au sein de l'ancienne prison de Guingamp entièrement réhabilitée, bâtiment du XIX<sup>ème</sup> siècle classé Monument historique en 1997.

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche français placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ses trois missions principales sont la formation tout au long de la vie, la recherche et la culture scientifique et technique. Disposant d'un fort ancrage territorial en France et à l'international, l'établissement propose plus de 500 parcours de formation professionnalisants et certifiants et délivre plus de 13 000 diplômés par an.

### Contact

[bzh\\_formations-inseac@lecnam.net](mailto:bzh_formations-inseac@lecnam.net)

02 21 08 01 85

Inseac du Cnam

Institut national supérieur de l'éducation  
artistique et culturelle  
4 rue Auguste Pavie  
22200 GUINGAMP

[www.cnam-inseac.fr](http://www.cnam-inseac.fr)



# Présentation du diplôme

## Objectif du master

Former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle.

Le programme du master est articulé autour des 3 piliers de l'EAC :

- ◆ la **connaissance** (des arts et de la culture)
- ◆ la **rencontre** (avec les artistes et les œuvres)
- ◆ la **pratique** (des arts et de la culture).

## Procédure de candidature et pré-requis

Le master est accessible pour les candidats en formation initiale et en formation continue

### Accès Master 1<sup>ère</sup> année

1 - Être titulaire d'une Licence en Sciences Humaines et Sociale ou Sciences et Techniques parmi lesquelles Sciences de l'Information et de la Communication, Arts, Lettres, Sciences de l'éducation, Sociologie, Anthropologie, Histoire, Géographie, Sciences politiques, Architecture, Écoles d'Art, sous réserve d'obtention du DNA (Diplôme National d'Arts) et Conservatoires (sous réserve de l'obtention du DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel).

2 - Via la plateforme MonMaster.gouv.fr, sauf pour les étudiants extra-communautaires dont le pays de résidence est couvert par le dispositif Études en France

3 - Accès également par la VAPP, VAE ou VES

### Accès Master 2<sup>ème</sup> année

1 - Être titulaire d'une première année de Master validée en sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation et sciences humaines.

2 - Sur dossier de candidature téléchargeable sur le site internet à partir de fin avril

3 - Accès également par la VAPP, VAE ou VES

4 - Les étudiants extra-communautaires dont le pays de résidence est couvert par le dispositif Études en France doivent passer par la plateforme Campus France.

## Durée et organisation de la formation

Accessible en formation initiale et en formation continue, cette formation se décompose en deux années de chacune deux semestres.

### 1<sup>ère</sup> année

- ◆ 700 heures d'enseignement
- ◆ 300 heures de stage
- ◆ Semestre 1 - 100% présentiel à Guingamp de septembre à janvier
- ◆ Semestre 2 - 100% présentiel à Guingamp de mi-janvier à mi-avril puis période de stage

### 2<sup>ème</sup> année

- ◆ 406 heures d'enseignement
- ◆ Entre 550 et 800 heures de stage ou d'alternance
- ◆ Semestre 1 - 100% présentiel à Guingamp de septembre à mi-décembre
- ◆ Semestre 2 - Période de professionnalisation de janvier à juin

## Tarifs de la formation

### Formation initiale :

243,00 € par année universitaire (tarif par arrêté ministériel)

### Formation professionnelle

continue : 3 500,00 € par année universitaire

### Étudiants internationaux :

droits d'inscription différenciés d'un montant de 3 500,00 € par année universitaire

## Les + du master culture et communication EAC

- ◆ Une pédagogie par projet et de projets
- ◆ Une démarche d'idéation qui comprend innovation collaborative et intelligence collective
- ◆ Un contact permanent avec l'équipe pédagogique, des acteurs culturels et de la communauté éducative sur la mise en place et l'évaluation des dispositifs EAC
- ◆ Modalités de contrôle des connaissances en 100% Contrôle continu.

## Et après le master

### Passerelles et poursuites d'études

La validation de ce master (1ère et 2ème année confondue) donne droit à un niveau Bac+5 et octroie ainsi **300 ECTS** (European Credits Transfer System) valorisables dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat).

Des poursuites d'études sont possibles en doctorat, niveau Bac+8, notamment au sein de l'Inseac.

Les enseignants-chercheurs accompagnent plusieurs thèses en éducation artistique et culturelle chaque année.

### Débouchés professionnels

De nombreux débouchés professionnels sont possibles à la suite du Master :

- Dans les secteurs publics (services déconcentrés de l'État en région, collectivités territoriales) ou privés (associations)

- Différents débouchés : Administration de structures et de projets culturels, Direction d'institutions, Direction d'un service des publics et des relations avec les scolaires, Gestion de la communication ou d'actions culturelles, Métiers de l'enseignement, Métiers de la culture, Artiste...

### Réussite et insertion des diplômé.e.s

- ◆ 100% de réussite en master 1<sup>ère</sup> année pour l'année universitaire 2022-2023
- ◆ 100% de réussite en master 2<sup>ème</sup> année pour l'année universitaire 2022-2023

### Blocs de compétences et formation à distance

Le découpage de l'offre de formation du Master en blocs de compétences permet de proposer des modules de formation sur-mesure et certifiants à destination du public de la formation continue : enseignant, artiste, animateur socioculturel, chargé de communication, responsable de l'action culturelle...

Entièrement à distance et hors temps de travail, les bloc de compétences permettent de développer son employabilité en construisant son parcours professionnel par étapes.

### Accessibilité

Les locaux de l'Inseac sont partiellement adaptés aux personnes à mobilité réduite puisqu'ils sont situés au sein d'un bâtiment historique. Néanmoins toutes les salles d'enseignement et les sanitaires sont accessibles.

Certaines salles de cours disposent d'une boucle à induction magnétique, système d'aide à l'écoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif ou non. Les salles équipées sont identifiées d'un pictogramme.

L'institut applique également la mise en place du Régime Spécial d'Études permettant à un étudiant en formation initiale, sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps.

### Responsables de la formation

**Emmanuel ETHIS**, Professeur des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable scientifique

**Damien MALINAS**, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable du Master

**Stéphanie POURQUIER-JACQUIN**, Maîtresse de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique du Master 1<sup>ère</sup> année

**Raphaël ROTH**, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique du Master 2<sup>ème</sup> année

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

# CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

C'est aussi **une éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'**une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

## Semestre 1

Acquérir les fondamentaux de l'Éducation Artistique et Culturelle, de la culture et de la communication : vers le 100% EAC  
Septembre - Décembre (en présentiel) 30 crédits ECTS

**EAC 101 : Connaissance des dynamiques de la Culture et de la Communication ; Sociologie des publics des cultures savantes, populaires et ludiques**

54h | 4 crédits ECTS

- ◆ Fondamentaux de la Culture et de la Communication (18h)
- ◆ Sociologie des publics des cultures savantes, populaires et ludiques (18h)
- ◆ Histoire des arts - Niveau 1 (18h)

**EAC 102 : Politiques publiques de la culture : de l'éducation populaire à l'EAC**

54h | 4 crédits ECTS

- ◆ Politiques publiques de la culture : de l'éducation populaire à l'EAC (18h)
- ◆ Histoire des arts - Niveau 2 (18h)
- ◆ Transversalités de l'EAC, de ses valeurs et des parcours d'élèves : citoyenneté, laïcité, développement durable et culture commune (18h)

**CCE 204 : Fondamentaux du numérique**

36h | 4 crédits ECTS

**EAC 104 : Évaluation de l'EAC : méthodologies de l'enquête qualitative et quantitative**

54h | 4 crédits ECTS

- ◆ Épistémologie des SHS (18h TD)
- ◆ Méthodologie de l'enquête quantitative (18h TD)
- ◆ Méthodologie de l'enquête qualitative (18h TD)

**EAC 105 : Développement d'actions d'éducation artistique et culturelle à l'école**

72h | 6 crédits ECTS

- ◆ Cadres réglementaires de l'EAC en contexte scolaire (18h)
- ◆ Éloquence : arts de la parole, de la lecture à voix haute et pratiques de la voix (18h)
- ◆ Culture scientifique, technique et industrielle (18h)
- ◆ EAC, citoyenneté, développement durable (18h)

**EAC 106 : Construction du projet scientifique et professionnel en EAC**

54h | 4 crédits ECTS

- ◆ Atelier fiches de lecture & note de synthèse (18h TD)
- ◆ Méthodologie de l'objet d'étude (18h TD)
- ◆ Anglais appliqué aux enjeux internationaux de l'EAC et particulièrement de l'éducation à et par l'art et à l'appréhension du monde contemporain (18h TD)

**EAC 107 : Conception et conduite de projets d'EAC**

54h | 4 crédits ECTS

- ◆ Gestion, montage et financement de projets d'EAC (18h)
- ◆ Art, culture et économie sociale et solidaire (18h)
- ◆ Sécuriser et accompagner les enseignants dans le cadre d'un évènement et du transport des élèves vers les lieux culturels et artistiques (18h)

## Semestre 2

Évaluer et expertiser les dynamiques de l'EAC et de la transmission des arts et de la culture  
Janvier - Juillet (en présentiel) 30 crédits ECTS

**EAC 103 : Idéation, conception et mise en œuvre de dispositifs de valorisation et de partage d'expériences en EAC**

54h | 4 crédits ECTS

- ◆ Conception de dispositifs de valorisation en EAC (18h)
- ◆ Cours Ateliers Participatifs, partages d'expériences des publics de la culture (18h)
- ◆ Workshop idéation : ateliers collaboratifs pour créer un dispositif en EAC (18h)

**EAC 108 : Le travail avec un artiste : l'éducation à l'art et par l'art, par tous et pour tous**

54h | 4 crédits ECTS

- ◆ Langue de communication, langue artistique, enseigner l'EAC en classe devant les élèves (18h)
- ◆ Construire la fidélité artistique dans un projet d'EAC (18h)
- ◆ L'intervention de l'artiste en milieu scolaire (18h)

- EAC 109 : Living-lab de l'EAC : atelier d'enquête du laboratoire à ciel ouvert**
- ◆ Evaluation d'une action ou d'un dispositif d'EAC (12h TD)
  - ◆ Conception d'une enquête longitudinale et comparative pour le suivi de cohortes d'élèves de la maternelle à l'université
  - ◆ Application d'une enquête sur les publics de la culture dans différents contextes (équipement culturel, événement culturel, dispositif artistique et culturel à l'école) (12h TD)
  - ◆ Maîtrise des logiciels d'enquêtes et de traitement des données et les outils de passation de questionnaire (12h TD)
  - ◆ Réalisation un questionnaire & Conception un guide d'entretien (directif ou semi-directif) (12h TD)
  - ◆ Animation un atelier participatif (12h TD)

72h | 8 crédits ECTS

**EAC 110 - 115 : Ateliers du geste et de la pensée : production de ressources en EAC**

**Un binôme d'ateliers au choix :**

- ◆ Écoute & Voix : podcast natif, radio-vision & MAO (36h TD)
- ◆ Lire ensemble : du quart d'heure de lecture à la pratique collective de la lecture avec les acteurs de la chaîne du livre (36h TD)
- ◆ Regard : éducation au regard par l'image fixe - Maquette & PAO (36h TD)
- ◆ Regard : éducation au regard par l'image animée - Vidéo & MashUp (36h TD)
- ◆ Médias & Culture numériques : éducation aux médias et à l'information pour le développement de l'esprit critique (36h TD)
- ◆ Patrimoine : l'éducation au patrimoine par le patrimoine de proximité (36h TD)

72h | 8 crédits ECTS

**EAC 116 : Projet scientifique et professionnel en France ou à l'international : accompagnement individualisé pour la construction du projet d'EAC**

- ◆ Anglais appliqué à la communication culturelle (LANSAD) (18h)
- ◆ Mémoire : définition du sujet, problématique, plan, méthodologie (18h)
- ◆ Tutorat / suivi individualisé : faire pousser son projet d'EAC (18h)
- ◆ Préparer son contrat de professionnalisation ou stage ou projet « Juillet à Avignon avec le Céméa » (18h) – Terrain d'expérimentation privilégié : Festival d'Avignon, Céméa.

72h | 8 crédits ECTS

**Semestre 3**

**Conduire et produire des études et des actions en EAC sur le terrain**  
Septembre - Décembre (en présentiel)

30 crédits ECTS

**EAC 201 : Conduite d'actions 100% EAC pour tous : idée, interactions et transmissions**

- ◆ Rencontres professionnelles en festivals et formation en situation de travail (FEST) (18h)
- ◆ Accessibilités des arts et de la culture : publics empêchés et création adaptée (18h)
- ◆ Prévention : dérives sectaires et risques liés à l'enfance (18h)
- ◆ Associer un artiste aux projets d'EAC (18h)

72h | 6 crédits ECTS

**EAC 202 : Les réseaux de partenariat de l'EAC en France et à l'international**

- ◆ Montage de projets artistiques et culturels européens et à l'international (avec l'Institut Européen d'éducation et de politiques sociales) (18h)
- ◆ Économie de la culture et des projets en EAC (18h)
- ◆ Partenariats, animation des réseaux professionnels, têtes de réseau et 100% EAC (18h)
- ◆ Anglais adapté aux contextes de l'EAC (LANSAD) (18h)

72h | 6 crédits ECTS

**EAC 203 : Évaluation des dispositifs d'EAC : séminaires**

- ◆ La sociologie des publics de l'EAC en Festivals (18h)
- ◆ La sociologie des publics de l'EAC dans les équipements culturels (cinéma, etc.) (18h)
- ◆ Pratiques et cultures médiatiques (18h)
- ◆ Territoires, patrimoine national et archives (18h)
- ◆ Musiques savantes et populaires (18h)
- ◆ Culture et monde carcéral (18h)

108h | 12 crédits ECTS

**EAC 204 : Projet en équipe**

- ◆ Séminaire de pilotage du projet - Terrain d'expérimentation privilégié : Trans Musicales de Rennes (72h TD)

72h | 6 crédits ECTS

**Semestre 4**

**Appliquer les dynamiques de l'EAC en situation professionnelle et scientifique**  
Janvier - Juillet (en distanciel / hybride  
et contrat de professionnalisation ou stage)

30 crédits ECTS

**UAA C01 : Travail de terrain**

- ◆ Stage de 4 à 6 mois ou contrat de professionnalisation (alternance).

12 crédits ECTS

**UAA C02 : Production de savoir en EAC : Rédaction du mémoire**

12 crédits ECTS

**UAA C03 : Parcours réflexif et scénarisation de compétences**

6 crédits ECTS